

	FICHE PROGRAMME
	HABILITATION ELECTRIQUE Opérations d'ordre électrique simples et manœuvres BS, BE MANŒUVRE (HTA) Formation initiale
	P1/2

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue du stage, les stagiaires seront capables d'exécuter en sécurité des opérations simples d'ordre de remplacement et de raccordement ainsi que des manœuvres de mise en marche, de réglage ou d'arrêt d'un équipement ou de réarmement de disjoncteur dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510.

Ils seront capables de se situer et d'être acteurs de la prévention des risques.

A l'issue de la formation, le formateur évaluera les connaissances et le savoir-faire de l'apprenant afin d'émettre un avis, nécessaire à l'employeur pour délivrer le titre d'habilitation en adéquation avec l'exécution des tâches à faire du salarié.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GLOBAUX

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation.
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.
- Rendre compte de l'opération réalisée.
- Réaliser une analyse préalable à l'opération.
- Réaliser une intervention BT élémentaire et réarmement d'un dispositif de protection.
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les EPI.
- Réaliser une manœuvre d'exploitation ou de consignation dans le respect des instructions et documents.

PUBLIC VISÉ

Toute personne, non électricien, qui est amené, dans le cadre de son travail, à exécuter en sécurité des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des installations électriques dans le respect des prescriptions de la NF C 18-510.

Cette formation rentre dans le champ de développement des compétences des salariés (loi Avenir Professionnel).

PRÉ REQUIS

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des plans et schémas.
- Bénéficier d'une aptitude médicale correspondance.
- Avoir, au préalable, une connaissance en électricité adaptée aux opérations qui lui sont confiées.

INTERVENANTS

Formateurs professionnels expérimentés justifiant d'une solide expérience dans le domaine et ayant une pratique régulière des opérations du recueil UTE NF C 18-510.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode pédagogique tournée vers l'apprenant.
- Pédagogie qui combine cours magistraux et pédagogie active en s'appuyant sur l'expérience des apprenants et le développement des compétences.
- Alternance de parties théoriques et parties pratiques
- Méthode participative et active.

	FICHE PROGRAMME
	HABILITATION ELECTRIQUE Opérations d'ordre électrique simples et manœuvres BS, BE MANŒUVRE (HTA) Formation initiale
	P1/2

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses.
 - Communiquer – Rendre compte.
- Notions élémentaires d'électricité.
- Les dangers du courant électrique.
- Les zones d'environnement et de travail.
- Les niveaux d'habilitation.
- Matériel et outillage de protection.
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Les limites de l'habilitation BS, BE/HE Manœuvre.
- Utilisation des documents applicables.
- Les E.P.I
- Matériel et appareillage électrique.
- Les instructions de sécurité liées aux manœuvres.
- Mise en sécurité d'un circuit.
- Mesures de prévention lors d'une intervention BT élémentaire.
- Les procédures d'intervention du BS (remplacement et raccordement).
- Mise en application pratique sur site.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation sommative des acquis théoriques en fin de formation.
 - Evaluation formative (tout au long de la formation) des acquis pratiques.
- Délivrance, selon réussite aux épreuves évaluatives, d'une attestation de compétences avec un avis favorable.

MOYENS MATÉRIELS

Pour la partie théorique

- Salle pouvant accueillir les stagiaires.
- Table, chaises, électricité.

Pour la partie pratique

- Site pratique avec mise à disposition des installations électriques.

- WC.
- Eau potable à disposition des apprenants.

DURÉE

- 14H00 (02 jours).

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livrets stagiaires, stylo et bloc papiers à chaque apprenant.
- UTE, articles de journaux, textes de LEGIFRANCE mis à disposition des apprenants
- POWER POINT.
- Ordinateur portable, vidéo projecteur, écran de projection.
- Matériel électrique de l'organisme de formation.
- Equipements de protection.
- Feuilles d'émargement, attestations de présence...

LIEU DE FORMATION

- Formation théorique à l'entreprise, dans l'organisme de formation ou sur chantier.
- Formation pratique à l'entreprise, dans l'organisme de formation ou sur chantier.

ACTIVITES PÉDAGOGIQUES

- Etudes de cas.
- Démonstrations.
- Analyse de pratique.
- Essais.
- Mises en situation.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE ENCADRANT LA FORMATION

Madame ORHON Evelyne (Tél : 06.34.21.58.26)